

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022

Présents : MM & Mme Noizet W, Président,
Adam P, Bourgmestre,
Houthoofdt A., ~~Maqua J., Istace Fr,~~ Pochet A., Echevins,
Arnould Ph., Rochet J., Denis G., Adam D, ~~Dabe Fl., Maziers P,~~
~~Brouillon P, De Wachter St.,~~ Nemery M-J., Dachy F, Tulpin Ar.,
Conseillers Communaux,
Houchard D., Directrice générale ff.

Absents et excusés : MM : J. Maqua & F. Istace, Echevins
MM : Fl. Dabe, P. Maziers, P. Brouillon, St. De Wachter, Conseillers
Communaux.

Administration

1. P.V. de la séance du 28.04.22 : approbation :

Mr. Julien ROCHET souhaite savoir si, à la suite de la remarque de M. Guy DENIS, la présence d'un tachygraphe numérique dans le véhicule est finalement obligatoire ou non. M. Alain Houthoofdt répond que cela n'est pas nécessaire.

Par 10 Oui et 1 Abstention (Dominique Adam) approuve le P.V.

Madame Claire JADOUL, Directrice financière, entre en séance.

CPAS

2. Compte 2021 : approbation :

A l'unanimité, approuve ce compte comme suit :

<u>Service Ordinaire</u>	
Droits constatés :	6.671.149,9
- Non-Valeurs :	0,0
= Droits constatés net :	6.671.149,9
- Engagements :	6.429.375,9
= Résultat budgétaire de l'exercice :	241.773,97 € (Boni)
Droits constatés:	6.671.149,
- Non Valeurs :	0,00
= Droits constatés net :	6.671.149,9
- Imputations :	6.256.445
= Résultat comptable de l'exercice :	414.704,11€
Engagements :	6.429.375,95 €
- Imputations :	6.256.445,81 €
= Engagements à reporter de l'exercice :	172.930,14 €

Service Extraordinaire

Droits constatés:	7.657,60
- Non-Valeurs :	0,0

= Droits constatés net 7.657,6
 - Engagements : 116.346,0
= Résultat budgétaire de l'exercice : -108.688,41 €

Droits constatés : 7.657,6
 - Non-valeurs : 0,00
 = Droits constatés net 7.657,6
 - Imputations : 7.267,8
= Résultat comptable de l'exercice : 389,73 €

Engagements : 116.346,01 €
 - Imputations : 7.267,87 €
= Engagements à reporter de l'exercice : 109.078,14 €

Comptabilité

1. Compte communal 2021 : approbation

A l'unanimité, approuve ce compte comme suit :

Compte budgétaire	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	15.733.836,00 €	3.984.183,07 €
Non valeurs	28.746,83 €	---
Droits constatés nets	15.705.089,17 €	3.984.183,07 €
Engagements	13.656.731,58 €	6.083.648,81 €
Imputations	12.130.803,60 €	3.332.330,23 €
Résultat budgétaire	2.048.357,59 €	- 2.099.465,74 €
Résultat comptable	3.574.285,57 €	651.852,84 €

Bilan	Actif	Passif
	99.564.498,32 €	99.564.498,32 €

Compte de résultats	Charges	Produits	Résultat
Résultat courant	10.789.230,97 €	12.805.159,37 €	2.015.928,40 €
Résultat d'exploitation	13.714.542,51 €	15.133.564,58 €	1.419.022,07 €
Résultat exceptionnel	1.178.449,03 €	1.067.267,37 €	-111.181,66 €
Résultat de l'exercice	16.312.013,61 €	16.312.013,61 €	1.307.840,41 €

2. Budget Communal 2022 : Modification budgétaire n° 1 : approbation

A l'unanimité, approuve cette modification budgétaire n°1 comme suit :

Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	12.412.477,29	8.405.590,59
Dépenses totales exercice proprement dit	12.401.432,02	9.359.837,04
Boni / Mali exercice proprement dit	11.045,27	-954.246,45
Recettes exercices antérieurs	2.052.857,59	1.861.160,63
Dépenses exercices antérieurs	191.910,90	2.161.334,83
Prélèvements en recettes		2.432.332,37
Prélèvements en dépenses	1.558.290,92	1.102.724,83

Recettes globales	14.465.334,88	12.699.083,59
Dépenses globales	14.151.633,84	12.623.896,70
Boni / Mali global	313.701,04	75.186,89

Montants des dotations issus du budget des entités

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	Pas de modification	
Fabriques d'église :		
- Vivy	2.647,84	24.05.22
- Mogimont	5.971,00	25.11.21
Zone de police	Pas de modification	
Zone de secours	Pas de modification	
Autres (<i>préciser</i>)	Pas de modification	

Madame Claire JADOUL, Directrice financière, quitte la séance.

3. Rapport de Rémunération – exercice 2021 : approbation

A l'unanimité, approuve ce rapport de rémunération.

Fabrique d'Eglise

4. Compte 2021 des FE de Corbion, Rochehaut, Curfoz-Sensenruth & Vivy : approbation

A l'unanimité, approuve le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Corbion présentant un mali de 1.140,27 euros selon les rectifications de l'Evêché.

A l'unanimité, approuve le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Rochehaut présentant un boni de 15.683,58 euros.

A l'unanimité, approuve le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Curfoz-Sensenruth présentant un boni de 4.340,44 euros.

A l'unanimité, approuve le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Vivy présentant un boni de 8.699,78 euros selon les rectifications de l'Evêché.

5. Budget 2022 – Modification budgétaire n° 1 de la FE de Vivy : approbation

A l'unanimité, approuve la modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'église de Vivy.

Intercommunales

6. AG Ordinaire de Sofilux du 16.06.22 et d'ORES Assets du 16.06.22: approbation des points mis à l'Ordre du jour

A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.

7. Idelux Projet Public : Pépinière de projets supra-communales : adhésion à la Pépinière de projets : approbation

A l'unanimité, approuve l'adhésion à la Pépinière de projets.

Mapping

8. Convention d'exploitation du spectacle « sons & lumières » dans la cour du Château-Fort de Bouillon.

A l'unanimité, approuve cette convention.

Aliénation

9. ORES : Convention de constitution de servitude pour passage de cables en sous-sol entre la Ville de Bouillon & ORES Assets sur les parcelles communales sises à Rochehaut, au lieu-dit « Moulin du Bochet », cadastrées 8ème Div., S° A, n° 363 C & 363 G

A l'unanimité, approuve cette convention.

Travaux

10. PIC -PIMACI : CSC pour la désignation d'un Auteur de Projet, Surveillant & Coordinateur pour les travaux de voiries et d'égouttage inscrits au PIC 2022-2024 : approbation

Intervention de Monsieur Guy Denis informant de la chute de pierre provenant du pont se trouvant sur le chemin du Ravel.

A l'unanimité, approuve ce cahier des charges au montant estimatif 50.000 euros TVA comprise.

Divers

1. Intervention de M. Julien Rochet relatif à la fin de l'organisation du Trail de la Bouillonnante sur Bouillon et qui va s'organiser dans le futur sur la commune de Vresse. Monsieur le Bourgmestre propose d'en discuter en huis-clos mais informe que d'autres actions sportives souhaitent venir remplacer la Bouillonnante. M. Rochet indique qu'il serait également intéressant d'avoir une vue sur les différentes activités organisées à Bouillon sur une année et de faire un bilan annuel.
2. M. Guy Denis informe d'un manque de fléchage lorsque l'on se rend à la passerelle de Laviot pour indiquer que celle-ci est actuellement inaccessible car en travaux.

Il est 21h45. Le Président lève la séance.

La Directrice Générale ff,
D. HOUCHARD

Le Bourgmestre
P. ADAM